Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 19 (1988-1989)

Heft: 1

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications

présentées à la Société en 1988

1629. — *14 janvier 1988.*

La parole cachée. Le Comité international de la Croix-Rouge, les déportations et les camps nazis en 1942, par M. Jean-Claude Favez

Publié sous le titre:

Une mission impossible? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis. Payot, histoire, Lausanne 1988, 429 pages.

1630. — *4 février 1988* (Assemblée générale).

Les rapports de MM. Marc Neuenschwander, président, André Wagnière, trésorier et Roland Cramer, vérificateur des comptes, sont adoptés à l'unanimité, et décharge est donc donnée au comité.

L'assemblée nomme ensuite quatre membres correspondants pour en compléter le nombre. Il s'agit de MM. Jean Courvoisier, archiviste honoraire de Neuchâtel, Ulrich Im Hof, professeur d'histoire nationale à Berne, Michael A. Screech, professeur à Oxford, et Rudolf von Thadden, professeur d'histoire moderne et contemporaine à Göttingen.

Chapelle d'Espagne et commande bourgeoise au XVe, par MM. Philippe Broillet et Nicolas Schaetti.

Publié sous ce titre dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 1988/3, p. 163-177.

1631. — *18 février 1688.*

Protestants et catholiques dans le pays de Gex au XVIIe siècle, par M. Alexandre MALGOUVERNÉ.

L'orateur rappelle d'abord les conditions géographiques très particulières de ce bailliage français perdu aux confins du royaume, entre les terres de l'Espagne, de la Savoie et de Berne. Il divise en trois périodes l'histoire de ce pays protestant et voit, de 1536 à 1612, le temps de la Réforme triomphante, de 1612 à 1662 celui de l'application de l'Edit de Nantes et dès 1662 l'extirpation de l'hérésie. La Réforme ne s'imposa pas sans mal après la création de la Classe de Gex en 1537, mais son sucès fut durable. Après avoir récupéré leurs possessions en 1567, les ducs de Savoie durent tolérer la religion réformée dans le bailliage. Ce dernier, affreusement ravagé lors des guerres de 1590-1591, était exsangue. A la fin du règne d'Henri IV, qui avait acquis Gex, le pays fut soumis, à la demande de François de Sales, l'évêque de Genève-Annecy, au régime de l'Edit de Nantes qui permit aux catholiques de reprendre la totalité des églises et la moitié des cimetières. Commence alors une longue lutte pour user les réformés. Dès 1621 les 15 paroisses catholiques sont rétablies, même si elles n'ont que trois fidèles, des procédures sont en cours à Dijon pour récupérer les dîmes, les catholiques exigent la stricte application des fêtes chômées. Les ordres religieux s'implantent à nouveau. Les seigneurs gessiens catholiques «importent» des coreligionnaires savoyards pour gérer leurs biens. Malgré ces mesures, les protestants, réorganisés, résistent bien, lorsqu'en 1662 l'Edit est révoqué pour le bailliage de Gex, laissant les mains libres à l'évêque Jean d'Arenthon d'Alex pour extirper l'hérésie. Dès le mois de novembre, les temples sont démolis. Les Gessiens n'ont le choix qu'entre l'illusoire résistance sur place, qui tentera 15% d'entre eux, l'abjuration à laquelle se résignera, surtout après 1685, le 65% de la population, et l'exil.

Les Gessiens seront et pour longtemps des catholiques fort indifférents, malgré les missions organisées par les évêques. En 1770 l'un de ceux-ci, un peu désabusé, constate que le seul résultat de tant d'efforts est que l'on n'a plus besoin de soldats pour mener ses ouailles à la messe.

Philipp Anton von Segesser (1817-1888). Un homme d'Etat, lucernois, démocrate, conservateur et catholique libéral, par M. Victor CONZEMIUS.

On fête cette année le centième anniversaire de la mort de Philipp Anton Segesser et force nous est de reconnaître que l'on a un peu oublié ce conservateur bon teint, dont Eduard Fueter disait, il y a cinquante ans, qu'il avait été l'homme d'Etat le plus spirituel du pays. Mais il ne joua sur le plan suisse qu'un rôle secondaire. La Suisse ne l'intéressait guère. Lui qui se laissa aller à dire que si la Confédération ne permettait pas à Lucerne d'être Lucerne, il ne s'en souciait pas plus que de la Tartarie.

Né dans une famille du patriarcat lucernois, Segesser fit de bonnes études au Collège de Lucerne, où il fut l'élève d'Augustin Keller, avant de fréquenter les facultés de droit des universités d'Heidelberg, Bonn, Berlin et Munich. Il eut les meilleurs maîtres. A son retour il prit sa place dans les autorités de son canton, fut deuxième chancelier de Lucerne pendant le Sonderbund, puis conseiller d'Etat, et dès 1861, chef du gouvernement. Cet érudit, ce penseur, fut un remarquable journaliste et un très bon historien auquel on doit une biographie en quatre volumes de Ludwig Pfiffer, le vainqueur de Meaux. Pétri de contradictions il ne s'imposa jamais au plan national. Ce conservateur fédéraliste, ami de certains protestants, ce chrétien irénique et œcuménique n'était pas l'homme qu'il fallait pour conduire, ainsi qu'il en rêva, une alliance des conservateurs suisses. Il se mit souvent au service de causes perdues et plaida notamment contre le percement du Gothard et pour le service étranger. Pendant le Kulturkampf, il accepta le rôle difficile de modérateur et s'entendit avec Waelti pour calmer les passions. Cela lui valut bien des inimitiés et une réputation de faiblesse, qui fut également formulée lors des remous créés par le premier concile du Vatican, lorsque Segesser, adversaire de l'infaillibilité pontificale, resta néanmoins dans le giron de l'Eglise catholique.

Célébration du 150e anniversaire de la Société

632. — *4 mars 1988.*

En la salle des Abeilles de l'Athénée, en présence des représentants de nos autorités, M. Dominique Föllmi, conseiller d'Etat, M. Bernard Corboz, procureur général, M. Guy Olivier Segond, maire de Genève, Mme Hélène Braun, présidente du Grand Conseil, M. Mehling, président du Conseil municipal, M. Jean-Claude Favez, recteur de l'Université, et M. le professeur Alain Dubois, président de la Société suisse d'histoire.

Après un exposé de M. Dubois qui présente l'entreprise du nouveau dictionnaire historique de la Suisse, le président M. Marc Neuenschwander s'interroge sur le rôle grandissant des femmes dans notre Société et l'avenir de cette dernière. Puis l'assemblée se rend à l'Hôtel Métropole, où le banquet d'anniversaire est servi. Ambiance chaleureuse et soirée tard prolongée.

1633. — *5 mars 1988.*

Séance de travail à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais. Visite du chantier des fouilles du temple de Saint-Gervais. Trois exposés très enrichissants, M. Charles Bonnet parlant des recherches archéologiques à Genève, Mme Anne-Marie Piuz faisant un bilan de la recherche en histoire

économique et M. Jean-Daniel Candaux s'interrogeant sur les forces et les faiblesses de l'historiographie genevoise.

1634. — *24 mars 1988.*

Comment construisait-on un château au XVIIIe siècle, le cas d'Antoine Saladin et du château de Crans, par Mmes Monique BORY et Monique FONTANNAZ.

La restauration du château de Crans a été l'occasion pour Mme Bory d'accéder aux très riches archives de son constructeur, Antoine Saladin. Le dossier presque complet de l'édification a ainsi été mis au jour. Il comprend pratiquement tous les plans du XVIIIe siècle, les devis et les factures. C'est une merveilleuse occasion d'étudier à fond la manière dont on construisait un château et dont on organisait le chantier et son approvisionnement.

Mme Bory présente d'abord les protagonistes. Le propriétaire Antoine Saladin, richissime affairiste genevois, directeur de la Compagnie des Glaces, véritable chef, à Paris, de la diplomatie de la République, et ceux qui l'ont conseillé, Robert Rilliet-Fatio et Jean-Louis Saladin, qui tous deux avaient construit dans la région de Genève. Elle montre le processus d'élaboration des plans demandés à l'architecte parisien Jaillet et à Léonard Râcle, Français, lui aussi, et qui travailla beaucoup dans notre région. Si certaines idées de ces deux maîtres subsistèrent dans le projet finalement réalisé, ce fut le Genevois Jean-Louis Bovet qui obtint le mandat. Ce maçon avait participé à la réfection du temple de Saint-Pierre, reconstruit le château de Malagny et édifié le Temple allemand de Genève. Bovet dirigea non sans problème le chantier de Crans; il mourut en 1766 et Jean-Jacques Vaucher lui succéda. Mme Fontannaz s'attache à mettre en évidence les différentes influences qui sont perceptibles dans la réalisation. Elle montre de nombreux exemples d'analogie entre certains éléments de l'aménagement et de la décoration de Crans et ceux d'autres édifices genevois. Elle recherche dans les ouvrages que possédait Bovet des apports extérieurs, elle s'interroge enfin sur les goûts du propriétaire, qui tout au long du chantier exerça un contrôle permanent. Il est peut-être responsable de la présence à Crans de traits un peu archaïsants.

La présence d'éléments incontestablement baroques pose aussi problème. Mme Bory conclut en regrettant de n'avoir pu qu'évoquer certains aspects de l'entreprise: l'organisation du chantier, l'origine des ouvriers et des artisans, l'approvisionnement en molasse, pierre de taille, bois, tuiles et autres matériaux. Nul doute que les recherches qui se poursuivent n'amènent encore à notre connaissance de nombreux faits passionnants.

1635. — *14 avril 1988.*

Les Vaudois à Genève dans la première moitié du XIXe siècle, par M. Charles PHILIPPONA.

Dès le début du XVIIIe siècle, les Vaudois paraissent avoir été la colonie étrangère la plus importante à Genève, un quart des émigrants sont Vaudois en 1730, et près de 70% pendant la période helvétique. A la Restauration il y a en ville de Genève 3300 Vaudois, soit un habitant sur huit et un travailleur sur cinq. Plus des trois quarts des Confédérés établis à Genève sont des Vaudois. Le mouvement durera, en 1850, 60% des Suisses sont encore des Vaudois et ils représentent encore 42% des migrants.

Les migrations intérieures ont été jusqu'ici peu étudiées. C'est dommage car les sources permettent de très bien suivre les travailleurs, de leur départ de chez eux à leur arrivée à Genève, où ils doivent se présenter à la Chambre des Etrangers, qui leur donnera des permissions de séjour, puis de domicile.

L'orateur a particulièrement étudié le recensement de 1822, très fiable selon lui, mais qui est peu propice à l'étude des ménages. 3300 ressortissants vaudois habitaient alors la ville, mais 13% d'entre eux y étaient nés. L'étude n'a porté que sur les 2850 qui avaient vu le jour au-delà de Versoix. En partant des indications du recensement, on a pu déterminer leur provenance, leur âge, leur profession. 290 individus n'ont pas été complètement identifiés.

Cette colonie est en très large majorité féminine, 1990 femmes, 860 hommes. Elle est très active, 1950 de ses membres (68%) exercent une profession. Ce chiffre est à comparer avec les 48% de la population active du canton. Près de la moitié des Vaudois sont des domestiques.

Cette population a une moyenne d'âge de 37 ans, peu d'enfants, 35 octogénaires et 3 nonagénaires. Tous les districts vaudois sont représentés et 240 communes. Le district de Nyon qui fournit la plupart des domestiques vient largement en tête, suivi de La Vallée, qui envoie à Genève de très nombreux horlogers. Les principales activités sont les emplois de maison, l'horlogerie et les boîtes à musique.

L'émigration vaudoise était-elle définitive? Les études ultérieures le diront, de même, il serait intéressant de préciser le rôle des éléments vaudois lors de la révolution fazyste.

Pauvres et moyennés, le problème de l'assistance aux pauvres à Vaulion au XVIIIe siècle, par M. Guy LE COMTE.

Paru sous le titre:

Quelle politique pour les pauvres? Le cas de la communauté de Vaulion sous l'Ancien Régime, dans *La pauvreté en Suisse (17e-20e s.).* Chronos, Zurich, 1989.

1636. — *28 avril 1988.*

Géo Oltramare et l'Italie fasciste, par M. Mauro CERUTTI.

A paraître dans:
Etudes et Sources, n° 15, 1989.

Il y a 20 ans: le printemps de Prague, par M. Karel BOSKO.

Les prémisses du printemps de Prague sont à chercher, d'après l'orateur, dans la décision prise en 1962 par Antonin Novotny de réviser les procès de Slansky et de ses amis et de liquider les séquelles du culte de la personnalité. Ce n'était cependant que demi-mesures, Novotny désirant malgré tout tenir dans l'ombre les crimes de la période stalinienne. Certaines églises sont rouvertes, certains responsables limogés, mais d'autres, et non des moindres, ne sont pas inquiétés, tel Josef Urbaneck procureur au procès de Slansky, justement.

A ces motifs il faut ajouter le mécontentement des Slovaques face à la direction tchèque, qu'incarne déjà peut-être le premier secrétaire du parti slovaque Alexandre Dubček et la crise économique qui provoque les critiques d'Ota Sik et de ses amis.

Le parti petit à petit perd le contrôle de la situation. L'Union des écrivains de Bratislava se déchaîne contre le régime. Novotny est de plus en plus contesté. La visite de Brejnev à Prague, le 8 décembre 1967 ne le remettra pas en selle. Dubček le remplace le 3 janvier comme premier secrétaire du parti tchécoslovaque. Dès lors tout va très vite et un vaste débat démocratique s'organise, surtout après la levée de la censure, le 5 mars. Les syndicats libres renaissent, des clubs se fondent qui cherchent une autre voie socialiste.

Simultanément les relations se tendent avec l'URSS, la RDA et la Pologne. Les conservateurs se ressaisissent et passent à l'offensive, ils ont l'appui des pays «frères» qui posent un ultimatum refusé le 19 juillet.

Le 21 août la Tchécoslovaquie est envahie, le peuple unanime résiste passivement à l'occupant, 1219 délégués parviennent à se réunir en congrès à Prague et réaffirment la volonté populaire de démocratisation. Mais les dirigeants emmenés de force en URSS cassent la volonté de résistance de la nation, en acceptant après une séance dramatique le protocole de Moscou, le 26 août. L'ordre brejnévien règne à Prague. Les frontières de la Tchécoslovaquie sont aussi celles de l'URSS. La normalisation commence, elle exclura en cinq ans les deux tiers des membres du parti.

1637. — *13 octobre 1988.*

L'équilibre agro-pastoral dans la campagne genevoise au XVIIIe siècle. Souci écologique ou nécessité économique? par M. Dominique ZUMKELLER.

Malgré la prédominance des céréales, partout attestée, l'agriculture de l'Europe occidentale est au XVIIIe siècle très diversifiée, de caractère fortement autarcique. La production dépend des besoins de l'homme et de la possibilité qu'il a de combiner toutes les ressources naturelles pour assurer son existence. Mais les combinaisons culturales sont fragiles et les équilibres précaires.

Dans la campagne genevoise au XVIIIe siècle, tous les genres de cultures sont pratiqués, au dire des voyageurs qui décrivent un paysage très «jardiné», malgré l'infertilité des sols. L'emprise des différentes cultures est la même quelle que soit la surface des propriétés: 6,6% de vignes, 7,4% de hutins, 30,6% de labours, 26,5% de prés et 14,2% de bois, sauf évidemment à la ceinture de la ville, vouée à la culture maraîchère. Pourquoi cette répartition? Premièrement la campagne genevoise est une région de faire-valoir direct, 80% des exploitants sont propriétaires de leur fonds; deuxièmement le taux d'autoconsommation des produits est élevé et, enfin, la nécessité absolue d'un apport en engrais organique lie la céréaliculture à l'élevage. Le rapport entre les terres emblavées et les prés est contraignant. Une publication de la société économique de Berne fixe le taux idéal à 4 pour 3 en faveur des prés. Pour la vigne très gourmande en fumure, la proportion augmente et un propriétaire genevois estime vers 1830 que 10% de la superficie d'un domaine doit être en vignes, si l'on veut fumer convenablement le vignoble.

On comprend dès lors que le gouvernement s'en mêle qui interdit la vente du fumier, du foin, du regain et de la paille. De même on protège les bois et les bosquets.

L'apparition du trèfle, la disparition des jachères ne seront pas non plus sans conséquence. Les rendements céréaliers augmentent légèrement et le nombre de têtes de bétail double, voire triple entre 1760 et 1810. Le sol genevois porte entre 44 et 48 bovins pour 100 hectares. C'est beaucoup. On peut admettre que la «révolution des fourrages» fut d'une importance capitale pour notre région.

Bien que la combinaison des différents modes de cultures tende à donner un caractère harmonieux à l'exploitation du terroir, c'est bien les contraintes économiques qui ont amené ce résultat.

Il y a 40 ans, la fondation du Conseil œcuménique des Eglises, par M. François Marc BURGY.

Publié dans la présente livraison.

1638. — *10 novembre 1988.*

La Société d'histoire et d'archéologie de Genève comme lieu de mémoire, par Mme Catherine SANTSCHI.

L'oratrice cite en exergue le portrait, que trace Gustave Valette en 1903, d'un collégien modèle nommé Penard, qui deviendra, si Dieu lui prête vie, pasteur ou enseignant et membre de la Société d'histoire. C'est donc qu'à l'époque de Valette, la Société d'histoire est une étape obligée pour tout citoyen genevois respectable. Mais, est-elle un lieu de mémoire? Elle rappelle la définition de Pierre Nora. Les lieux de la mémoire sont ceux où s'exercent la mémoire collective et toutes les grandes entreprises intellectuelles consacrées au passé. Elle cite de très nombreux exemples pris en Suisse, où la mémoire collective fut brisée par la Révolution avant d'en arriver au cas genevois où la cassure est beaucoup plus ancienne, puisqu'elle date de la Réforme.

Le seul lieu de mémoire y est, en fait, l'Evangile. Différentes tentatives se font cependant pour recréer une mémoire collective, mais elles avortent toutes devant l'hostilité ou la prudence des Conseils de la République. Mme Santschi les énumère, de la chronique de Bonnivard à l'histoire de Genève de Jean-Antoine Gautier. Elle montre aussi les difficultés qu'ont les historiens genevois à être publiés. Cependant, à la fin du XVIIIe siècle, l'influence de puissants voisins fait sauter les verrous. Le courant des antiquaires et des curieux s'impose, qui, de Léonard Baulacre et Firmin Abauzit, conduit au siècle suivant à Théodore de Grenus et au premier Galiffe. Quant à la Société d'histoire, elle se crée officiellement à Genève le 2 mars 1838 et tient sa séance d'ouverture chez le professeur Boissier. Ses buts sont clairs. Il s'agit de promouvoir l'étude de l'histoire en général et celle de la cité, de recueillir et de faire connaître les restes du passé genevois, de préserver les inscriptions qui gisent dans la cour du Musée, d'utiliser davantage celui-ci et de favoriser la recherche archéologique. Elle aura d'ailleurs l'occasion dès le mois d'avril de s'intéresser aux fouilles de Saint-Pierre. Les sujets archéologiques priment dans les communications qui lui sont proposées.

Si les archives ne sont pas au centre des préoccupations des animateurs de la SHAG, Edouard Mallet et Jean-Jacques Chaponnières, ils n'en commencent pas moins à publier des chartes médiévales. Le *Régestes genevois* sortira, en 1866, de leurs travaux.

Mme Santschi démontre ensuite que la Société paraît s'être créée contre Galiffe, auquel les études de ses membres semblent vouloir répondre. Dans cette affaire elle prend plutôt le parti de Galiffe, individualiste forcené et ombrageux, qui avait 20 ans d'avance sur les autres chercheurs et le faisait sentir.

Au fil du temps la Société devint le lieu de mémoire des Genevois. Elle l'est restée. Certains prétendent bien, et l'oratrice termine son exposé sur

cette pirouette, qu'elle n'est plus un lieu de mémoire mais un monument, or les monuments sont des lieux de la mémoire!

1639. — *24 novembre 1988.*

La révolution de 1848 à Paris vue par Gustave Moynier, par M. André DURAND.

Publié dans le bulletin, année 1987, p. 392-419.

Du cirque au salon: introduction de l'éclairage électrique à Lausanne (1881-1921), par Mlle Monique SAVOY.

C'est un curieux temps que la Société d'histoire d'une ville dont la devise est *Post Tenebras Lux* a choisi pour écouter un exposé sur l'éclairage électrique. Celui-ci de nos jours a mauvaise presse. L'énergie doit être économisée, l'électricité se démode, «la lumière pollue»...

On a peine à comprendre aujourd'hui combien ce mode d'éclairage parut magique aux Lausannois qui s'étaient contentés des lanternes médiévales jusqu'en 1846, date d'introduction du gaz.

Mlle Savoy explique ensuite le cheminement de la fée électrique en Suisse, où un éclairage à arc est montré en 1877 dans un cirque fribourgeois, avant de s'intéresser à l'exemple lausannois.

Dans cette dernière ville se crée en effet très tôt une société de cinq membres qui vise à promouvoir l'éclairage électrique. Une première centrale est construite au centre ville et dès 1881 une série d'expériences a lieu qui aboutira en avril 1882 à la création du premier réseau mondial de distribution d'électricité avec abonnés. Les six mordus lausannois devancent en effet les abonnés de New York, mais comme eût dit le poète, «en plus modeste évidemment».

Lausanne en restera là. Ce n'est qu'en 1920 que la grande majorité des ménages obtiendra l'électricité, même si la centrale a été municipalisée dès 1901. Pourquoi?

Le prix prohibitif de l'électricité a joué son rôle, ainsi que les impératifs techniques. Les pertes dues au transport sont considérables. Mais la volonté politique a manqué, semble-t-il. Les autorités avaient peur de produire trop d'énergie et voulaient aussi régler simultanément le problème de l'eau. C'est ainsi que la fée électricité dut attendre la fin du premier conflit mondial pour réussir son passage du cirque au salon.

1640. — *8 décembre 1988.*

Les enfants trouvés à Annecy au XIXe siècle, par Mme Marie-Thérèse HERMANN.

Publié sous ce titre.

Des Genevois en Russie entre 1906 et 1914, par Mlle Irène HERMANN.

Inaugurée avec éclat par François Lefort, l'émigration vers la Russie des Genevois a fourni au XVIIIe siècle à ce pays de nombreux militaires, artisans et pasteurs. Certains ont compté dans l'histoire russe.

Au XIXe siècle la migration tarit. Elle ne reprend qu'au début du XXe à un moment où la situation est calme à Genève et agitée dans l'empire des tsars. Il y a là un paradoxe qu'il convient d'expliquer. Que cache cette émigration? Qui sont les migrants et pourquoi partent-ils?

De 1906 à 1914, 747 Genevois de souche ou Confédérés ont quitté Genève pour l'empire des tsars. Que cherchaient-ils? Qu'est-ce qui poussaient les très nombreuses institutrices célibataires dont la conférencière a retrouvé la trace à entreprendre un voyage coûteux, pénible et hasardeux?

Pourquoi quitter les rives du Léman pour celles du Ladoga?

Les institutrices suisses sont certes recherchées et trouvent sans trop de problème de l'embauche, mais on ne leur fait tout de même pas des ponts d'or. Et les inconvénients sont là, le dépaysement, la solitude, le climat, les incertitudes politiques. Alors, pourquoi?

Mlle Hermann risque une hypothèse. Pour certaines catégories sociales, et spécialement pour les femmes ayant une bonne instruction, l'horizon suisse est bouché. Le chômage intellectuel est une réalité. Il faut choisir entre végéter dans une condition subalterne ou partir.

Le secrétaire
Guy LE COMTE

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1988

Charges	*au 31.12.1988*
Frais généraux	Fr. 30.727,95
Frais de publication:	
Bulletin	Fr. 22.040.—
Autres publications	Fr. 45.868,05
	Fr. 98.636.—
Produits	
Cotisations et revenus	Fr. 27.990,55
Ventes	Fr. 21.470,80
Subventions:	
Etat de Genève	Fr. 15.000,—
Autres	Fr. 33.527,—
Dons	Fr. 25,—
Excédent de dépenses	Fr. 622,65
	Fr. 98.636,—